



Emballage donnant des spécifications fausses

Par **Martin**, le **20/08/2009** à **20:02**

Bonjour,

J'ai récemment acheté un câble informatique blindé selon l'emballage. Cependant ledit câble n'est en fait pas blindé. J'ai donc été trompé par les notifications fausses de l'emballage. Le fournisseur est fautif mais quelles sont les responsabilités du magasin dans lequel j'ai effectué mon achat ? Quels recours sont possibles ?

Bien à vous.